COMMUNE DE SCHAERBEEK
Urbanisme et Environnement
Collège des Bourgmestre et Echevins
Place Colignon
B – 1030 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf.: 2015/345=094/066-068 N/Réf.: AVL/KD/SBK-2.305/s.581

Annexe: 1 dossier

Messieurs,

Objet: SCHAERBEEK. Rue Floris, 66-68 / angle rue Gallait.

Modification des châssis et de la porte du commerce, réalisation de travaux structurels

intérieurs.

<u>Demande de permis d'urbanisme.</u> Avis de la CRMS

En réponse à votre lettre du 14 décembre 2015 sous référence, réceptionnée le 21 décembre, nous vous communiquons les *remarques* émises par notre Assemblée en sa séance du 6 janvier 2016 concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne une maison néoclassique sise à l'angle de la rue Floris et de la rue Gallait. Elle participe à un ensemble architectural encore homogène et est comprise dans la zone de protection de l'Hôtel communal.

La demande vise à régulariser plusieurs interventions réalisées sans autorisation, à savoir le remplacement de la porte et des châssis du rez-de-chaussée commercial, ainsi que divers travaux structurels intérieurs.

La CRMS n'émet pas de remarque sur le remplacement du plancher du rez-de-chaussée. En revanche, en ce qui concerne le remplacement des châssis et de la porte du commerce, elle regrette le choix du PVC brun (imitation bois), tout comme les châssis PVC bruns déjà présents aux étages, particulièrement peu qualitatifs pour le bien, en particulier à proximité d'un bien classé.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO Secrétaire M.-L. ROGGEMANS Présidente

c.c.: - B.D.U. - D.M.S.: Mme M. Kreutz; - B.D.U. - D.U.: Mme V. Henry.